URSSAF

▶ Ile-de-France

N° 121
Décembre 2019

Le baromètre Urssaf

Suivi de la conjoncture économique du secteur privé

Évolution positive des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent une évolution positive ce mois. Le niveau des impayés est en diminution et les demandes de délais restent majoritairement orientées à la baisse.

À fin novembre, le taux d'impayés de l'ensemble des entreprises du secteur privé, hors taxation pour non déclaration, est en diminution de 0,15 point sur un an. Toutes les catégories d'entreprises, à l'exception des très grandes entreprises, affichent un taux d'impayés en baisse.

À fin octobre, les demandes de délais* pour les très petites entreprises (moins de 10 salariés) continuent d'afficher une forte baisse sur un an glissant (– 32,2 %). Cette diminution est plus importante que celle du mois précédent. Sur trois mois, la tendance semble se poursuivre, puisque les demandes de délais continuent de reculer fortement.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en baisse sur un an (– 2,0 %). Cette diminution s'explique par une baisse observée dans les entreprises de moins de 20 salariés alors que la tendance demeure à la hausse dans celles de plus de 250 salariés.

** Le champ de la série correspond maintenant aux entreprises situées géographiquement en Ile-de-France (avant, nous présentions les données sur un domaine de gestion). Les tendances sur les deux champs sont logiquement similaires, la très grande majorité des petites entreprises franciliennes étant gérée par l'Urssaf Ile-de-France.*

Chiffre clé

231 600 C'est le nombre de micro-entrepreneurs franciliens qui ont été économiquement actifs sur l'année 2018.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. **En 2018**, elle a collecté **119 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateur interne à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin novembre 2019

Entreprises du secteur privé

Taux des restes à recouvrer **hors taxations pour non-déclaration** (sur 12 mois glissants)	– 0,15 pt

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoss

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin octobre 2019

Entreprises – 10 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	– 32,2 %

Entreprises + 9 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	– 2,0 %

Source : Urssaf - Acoss

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)

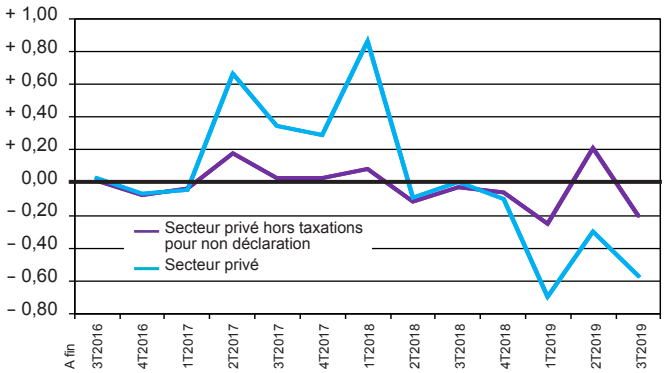

Note : en 2017, une nouvelle loi sur le calcul des taxations pour non déclaration a eu pour conséquence l'augmentation de ce type de créance.

Source : Urssaf - Acoss

Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)

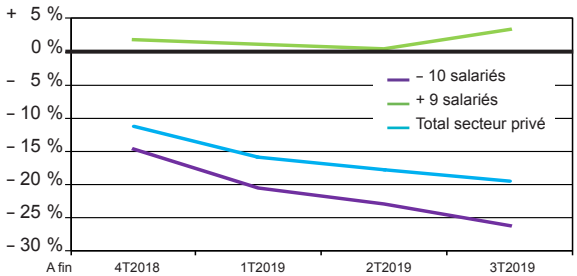

Source : Urssaf - Acoss

La croissance des DPAE en CDI accélère

À fin septembre, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 3,8 % sur un an, soit une progression supérieure à celle observée le mois précédent. Cette progression découle de la croissance des CDI et d'une hausse significative des CDD de moins d'un mois (+ 3,8 %), pour le quatrième mois consécutif. L'évolution du nombre de CDD de plus d'un mois redevient positive (+ 1,3 %). Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE total augmente de 4,9 %, principalement du fait de la croissance des CDD de moins d'un mois.

Le nombre de DPAE en CDI enregistre une progression de 5,7 % sur un an glissant. Cet indicateur connaît ainsi une dynamique soutenue, après plusieurs mois de croissance plus limitée.

La croissance de l'emploi reste dynamique

Au 2e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 0,4 %, commune à tous les grands secteurs d'activité. Près de 19 400 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 95 400 salariés (+ 2,0 % sur un an). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme moins soutenu (soit + 1,4 % sur un an).

La masse salariale progresse de 3,5 % sur un an cumulé en Ile-de-France (dont + 3,3 % pour le seul 2e trimestre), hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Soit une progression légèrement plus importante que celle observée sur le plan national (+ 3,2 %). En incluant cette prime exonérée de toute cotisation et contribution sociale, ces chiffres sont respectivement de 3,8 % pour l'Ile-de-Fance et de 3,5 % pour la France. Sur un an, sa progression découle néanmoins aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi. L'évolution du SMPT (salaire moyen par tête) en glissement trimestriel affiche une stagnation ou une évolution importante selon qu'on inclut ou non la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Sur un an, la croissance du SMPT du 2e trimestre est significativement en hausse (+ 1,2 % sur un an). Le SMPT francilien s'établit à 3 381 €.

AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acoss Stats 295 disponible sur *www.acoss.fr*. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Contact : stats.idf@urssaf.fr
(département Statistiques)
Archives des numéros sur www.blog.paris.urssaf.fr

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin septembre 2019

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 3,8 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 4,9 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 5,7 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 1,3 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 3,8 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 402 096

Évolution annuelle à fin juin 2019

Effectifs salariés	+ 2,0 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,2 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 816 241

Évolution annuelle du 2e trimestre 2019

Assiette salariale	+ 3,3 %

Source : Urssaf - Acoss

Évolution du nombre de DPAE hors intérim
(glissement annuel)

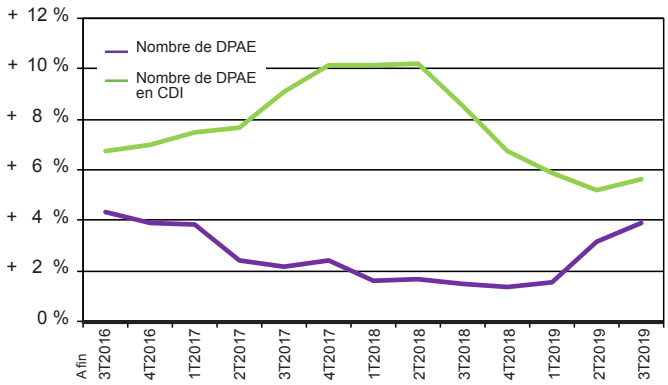

Source : Urssaf - Acoss

Évolution de la masse salariale, effectifs et salaire moyen

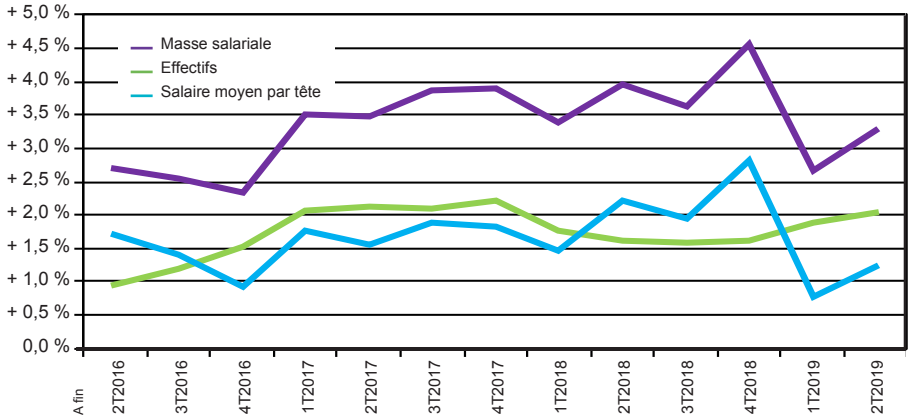

Source : Urssaf - Acoss